



je suis militaire je vais surement être sanctionné injustement quelles solutions s'offre a moi

Par **keiran**, le 15/06/2021 à 20:29

Bonjour,

je suis sous officier de l'armee de terre.

actuellement formateur j'ai donné l'ordre à des stagiaires(sous officier) de nettoyer un camion (les deux étant titulaire du poids lourd). Je leur ai rappelé les consignes de sécurité et je suis ensuite allé nettoyer d'autres matériels dans un hangar à 400m de là.

Lors de cette opération les stagiaires ont endommagé la porte du hangar où se situe le pont.

Ma hiérarchie veut me sanctionner prétextant que les stagiaires ne sont pas responsables et que cette dernière m'incombe. Le fait que les stagiaires soient tous les deux titulaires du permis poids lourds depuis plusieurs années et que je leur aie rappelé les consignes de sécurité ne rentre pas en ligne de compte.

Ai-je une chance qu'une juridiction administrative me donne raison?

Par **Zénas Nomikos**, le 15/06/2021 à 22:15

Bonjour,

apparemment les deux parties ont des arguments.

Vos arguments semblent valables voire convaincants.

Je ne peux rien dire de plus.